

Atelier n°10 - Aide aux aidants

DU REPIT POUR LES FAMILLES QUI RESTENT EN CHARGE, A TEMPS PLEIN OU PARTIEL A DOMICILE, D'UN ENFANT HANDICAPE, SANS SOLUTION D'ACCOMPAGNEMENT ADEQUAT

Solange Colas (France)

Association Halte Pouce

<http://haltepouce.new.fr> / **email** : halte.pouce@laposte.net

Constat

Malgré la loi 2005, prônant l'égalité des droits et l'éducation pour tous, il faut que nous regardions la réalité en face : Le secteur médico-social est saturé et laissent de nombreuses familles sur le bord de la route :

- Liste d'attente dans les établissements spécialisés,
- Prise en charge restreinte en hôpital de jour,
- Manque de classes spécialisées,
- Scolarisation en milieu ordinaire à temps parfois très partiel...

Des centaines d'enfants, en 2008 en France, sont livrés à eux-mêmes, ne sont pas ou peu socialisés et leur familles paient le prix fort : Les couples sont en souffrance, la fratrie est lourdement marquée, les pertes ou réduction d'emploi sont nombreuses, le lien social devient de fait inexistant, les activités de culture et de loisirs n'existent plus faute de temps et de moyen, les ressources de nombreuses femmes seules s'apparentent à la précarité, la dépression est reine et fait des dégâts...

Actions menées par Halte Pouce

- Une cellule d'écoute et de partage pour les familles.
- Une guidance administrative (dossier MDPH, scolarisation, services médico-sociaux...)
- Une aide pour la recherche d'intervenants à domicile.
- En cours : Un site Internet proposant, des informations concernant les ressources adaptées (culture, loisirs, vacances...) dans le département.
- A venir : Des possibilités de formation à destination des familles et des aidants, des dispositifs de droit commun et des collectivités territoriales.

Modalités de mise en œuvre : Un centre ressource

- Permanences d'accueil des familles.
- Expérimentation, sur 14 mois, d'une maison de répit (accueil de jour à la carte tout handicap, de 6 à 16 ans)
- Du répit à la carte au domicile : Recrutement des intervenants et suivi des familles
- Groupe de parole et analyse des pratiques, pour les intervenants recrutés
- Documentations administratives, associatives, culturelles, aides techniques.
- Café-parents.
- Bourse d'échange (matériels, maisons...)
- Animations culturelles, loisirs...
- Modules de formation et sensibilisation autour du handicap, par des professionnels.



Quelques données depuis Janvier 2006

- Plus de 12 000 heures de répit apportées
- Plus d'une centaine de familles suivies et accompagnées
- Plus d'une trentaine d'intervenants recrutés pour les familles
- Un projet de création d'un établissement dédié à l'accueil temporaire, tout handicap, de 6 à 16 ans), en cours d'agrément.
- Formation, sensibilisation et dissémination sur le département et le territoire national, dans le cadre d'un programme européen « Les temps pour Vivre Ensemble » et du programme « Aide aux aidants », mené par Chorum.

